



FEDERATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

Comité Spéléologique d'Île de France

5 Rue Campagne Première 75014 Paris

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

<http://www.ffspeleo.fr/csr/cosif/>

Référentiel de compétences - 2008

1^{ère} partie : tests d'entrée (2 journées)

A. Matériel

- Connaissance des caractéristiques du matériel personnel, y compris habillement
- Réglage matériel personnel, efficacité (éclairage...)
- Connaissance des caractéristiques du matériel collectif, hors techniques légères
 - cordes de types A et B
 - connecteurs CE
 - amarrages

B. Progression

- Sans agrès (méandre, étroiture, transport de kit)
- Franchissement fractionnement descente et montée
- Franchissement déviation descente et montée
- Franchissement main-courante
- Passage de nœud
- Conversion
- Forme physique

C. Equipement d'obstacles avec corde

- Préparation du kit (nœuds en bouts de corde)
- Identification et sécurisation zone de risque (nettoyage...)
- Equipement main-courante, sur bloqueur et descendeur
- Notion d'amarrage irréprochable (double amarrage...)
- Equipement fractionnement, sécurité et confort
- Mise en place déviation
- Nœud de huit et ses dérivés

D. Autosecours, réchappe

- Montée sans bloqueurs : une méthode fiable
- Descente sans descendeur : une méthode fiable
- Dégagement d'équipier du bas vers le bas : une méthode efficace hors coupé de corde
- Montage poulie-bloqueur

E. Connaissance du milieu (pouvoir répondre aux questions élémentaires sur :)

- Les caractéristiques du calcaire
- Le creusement et le comblement des cavernes
- La faune souterraine, notamment les chiroptères



FEDERATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

Comité Spéléologique d'Île de France

5 Rue Campagne Première 75014 Paris

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

<http://www.ffspeleo.fr/csr/cosif/>

Ces éléments constituent les *pré-requis* à la formation d'initiateur, et sont *évalués* durant les deux jours de tests.

Référentiel de compétences - 2008

2^{ème} partie : formation d'initiateur

A. Connaissance du milieu

- Découverte du matériel topo et de son usage
- Apprentissage du relevé sous terre et du report topo
- Utilisation de la carte topographique
- Observation de paysage karstique de surface
- Observations souterraines : formes de creusement, de comblement, hydrologie, faune
- Protection du milieu karstique
- Ressources documentaires

B. Techniques d'assurance, et d'intervention

- Techniques d'assurance lors d'apprentissage de la descente sur corde
- Techniques d'assurance et d'assistance en escalade et à la montée sur agrès
- Utilisation de l'échelle : auto-assurance, auto-dégagement
- Techniques d'intervention et de dégagement d'équipier sur agrès
- Identification signes d'épuisement, hypothermie, conduite à tenir
- Déplacement et mise en attente d'un blessé
- Etablissement d'un bilan
- Déclenchement d'une alerte, gestion de l'équipe
- Sensibilisation au risque de crue et gestion de l'attente

C. Encadrement pratique

- Définition des objectifs d'une séance d'initiation
- Cohérence matériel et objectifs
- Adaptation du matériel et de l'équipement aux débutants
- Positionnement du cadre dans le groupe, gestion de l'espace
- Communication efficace
- Méthodes d'enseignement
- Amélioration du temps moteur
- Evaluation et bilan pédagogique
- Elaboration d'une progression dans un cycle de formation
- Restitution des connaissances acquises sur le milieu souterrain (*évaluation*)



FEDERATION FRANÇAISE DE SPELEOLOGIE

Comité Spéléologique d'Île de France

5 Rue Campagne Première 75014 Paris

Association agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



COMITÉ RÉGIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

<http://www.ffspeleo.fr/csr/cosif/>

D. Environnement réglementaire

- Gestion des EPI
- Responsabilité des cadres, jurisprudence
- Prérogatives de l'initiateur fédéral
- Buts et organisation de la FFS en général et de l'EFS en particulier

Ces points font l'objet d'une *formation* de cinq jours, dont l'acquisition est *évaluée* lors d'une séance pédagogique. Une répétition *d'erreurs techniques*, une *mise en danger*, un *comportement* ou des *propos* pouvant nuire au groupe ou à un individu, peuvent entraîner l'*élimination* du candidat.